

PROCEDURE DE DEPOT DES DOSSIERS DE MANIERE DEMATERIALISEE

Votre dossier d'inscription en version « PDF » ou « jpeg » peut désormais nous être adressé via votre accès sécurisé (créé au moment de votre préinscription), au plus tard le 10 décembre 2020 à minuit (heure métropolitaine) dernier délai.

COMMENT DEPOSER VOTRE DOSSIER SUR VOTRE ACCES SECURISE

Veillez-vous connecter à votre accès sécurisé sur notre site internet et cliquer sur « je ne suis pas une collectivité » puis « accès espace candidat » sous l'item concours. Indiquez votre identifiant et votre mot de passe choisi lors de votre préinscription.

Vous pourrez y déposer votre dossier et ses pièces justificatives en procédant de la façon suivante :

1/ Cliquez sur le dossier à droite de la pièce demandée.

2/ cliquez sur « parcourir » pour trouver le fichier à nous envoyer. Double-Cliquez sur le fichier que vous souhaitez nous transmettre puis sur « ajouter le fichier » (attention 10 MO maximum).

Vous devez transmettre les différents documents du dossier en un fichier au format « PDF » ou « jpeg ».

3/ Quand la fenêtre « **fichier enregistré** » s'ouvre, cliquez sur « OK ». Un écran vous indique le nom de la pièce que vous avez choisie de nous transmettre. Si vous ne souhaitez rien modifier vous pouvez cliquer sur « fermer ».

4/ Quand votre dossier est complet, vous pouvez nous l'envoyer immédiatement en cliquant sur « clôturer mon inscription ». Tant que vous n'avez pas cliqué sur « clôturer mon inscription » votre dossier ne nous est pas envoyé et donc votre demande d'inscription ne sera pas prise en compte.

Si votre dossier n'est pas complet, c'est-à-dire si vous n'êtes pas pour le moment en possession de toutes les pièces justificatives, vous devez nous transmettre au minimum les différentes pages téléchargés de notre dossier d'inscription signés, puis cliquez impérativement sur « **clôturer mon inscription** » au plus tard le 10 décembre minuit (heure métropolitaine) afin que votre dossier nous soit transmis. Nous vous réclamerons par la suite les pièces justificatives.

SUIVI DE VOTRE DOSSIER

Vérifiez bien que la manipulation de **clôture de votre dossier** est effective.

Vous pourrez lire dans votre accès sécurisé « votre dossier a été reçu par le Centre de gestion, il est en cours d'instruction ».

Quand votre dossier aura été instruit par le service concours, vous pourrez lire « dossier complet » quand il ne manque rien à votre dossier, ou « dossier incomplet » et vous pourrez retrouver la liste des pièces manquantes dans votre accès sécurisé. Il vous appartiendra de nous transmettre ces pièces soit par voie dématérialisée via votre accès sécurisé soit par courrier.